



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Cinquième session

Rome, 22-26 mars 2010

Rapport financier et Plan opérationnel 2009

Point 13.4.1 de l'ordre du jour provisoire

1. Conformément à la demande du Bureau et du Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) le Secrétariat a consolidé et simplifié la présentation du rapport financier 2009. Les activités du Plan opérationnel 2009 de la CMP (CPM 2009/20) qui ont été exécutées dans l'année, sont décrites dans l'Annexe 1 du rapport du Secrétariat (Point 6 de l'ordre du jour, CPM 2010/23).
2. Les contributions aux activités du Secrétariat de la CIPV pour 2009 ont été financées avec les ressources du Programme ordinaire, des Fonds fiduciaires de la CIPV et de l'Union européenne et avec des remboursements des projets de la FAO pour le personnel détaché. En ce qui concerne les Fonds fiduciaires, seules les contributions prises en compte dans les états consolidés pour 2009 sont présentées à l'Annexe 1 et le solde du Fonds fiduciaire de la CIPV (y compris les reports des années précédentes) fait l'objet d'un tableau séparé à l'Annexe 3.
3. Les autres contributions volontaires et les contributions en nature sont détaillées dans le Rapport établi par le Secrétariat (Point 6 de l'ordre du jour, CPM 2010/23).
4. Les dépenses concernant l'ensemble des activités de 2009, regroupées en fonction des sept objectifs sur 5 ans du Plan d'activités de la CMP, sont présentées à l'Annexe 1 de ce document. Les dépenses de personnel sont aussi regroupées et présentées sur une ligne séparée car il est difficile de les répartir entre les sept objectifs. Une liste des postes de personnel, fournie à l'Annexe 2, permet de comprendre la situation des effectifs du Secrétariat. Cette liste ne comprend pas les consultants, recrutés ou mis à disposition à titre de contribution en nature pour des activités déterminées relevant d'objectifs spécifiques. Dans l'Annexe 1, le chiffre des charges de personnel ne comprend pas les dépenses relatives à chacun de ces consultants, qui ont été affectées à l'objectif pertinent.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

5. Pour faciliter la comparaison, les contributions et les dépenses effectives pour 2008 sont également présentées, ainsi que le montant inscrit au budget, tel qu'indiqué à la quatrième session de la CMP (2009).

6. À sa quatrième session, la CMP a pris note du fait que les activités identifiées dans le Plan opérationnel pourraient être modifiées selon la disponibilité de ressources (financement et personnel); et que le Secrétariat mettrait à jour le Plan opérationnel pour 2009 après la quatrième session de la CMP, à la lumière des décisions qui y seraient prises. Les activités et les dépenses correspondantes ont été ajustées en consultation avec le Bureau juste après la quatrième session de la CMP en juin 2009, puis en consultation avec le Bureau et le PSAT en octobre de la même année.

Fonds fiduciaire de la CIPV:

7. Un état des contributions, des reports et des dépenses concernant le Fonds fiduciaire de la CIPV pour 2009 figure à l'Annexe 3 du présent document. Ce Fonds fiduciaire est assujéti aux Directives financières relatives au Fonds fiduciaire pour la Convention internationale pour la protection des végétaux qui stipule que le Secrétariat présentera chaque année à la Commission un rapport financier sur le Fonds fiduciaire.

Contributions à d'autres fonds fiduciaires

8. En 2009, des contributions supplémentaires ont été faites à des fonds fiduciaires bilatéraux entre la CIPV et des bailleurs de fonds. Il s'agissait notamment du Fonds fiduciaire de l'Union européenne et de fonds fiduciaires pour les cadres associés (Japon et États-Unis d'Amérique). Les contributions et les dépenses totales concernant le Fonds fiduciaire européen sont reportées dans l'Annexe 1 car elles servent à financer des activités du plan opérationnel. En revanche, celles relatives aux Fonds fiduciaires pour les cadres associés, ne sont pas incluses dans l'Annexe 1 car elles servent uniquement à financer les services des cadres associés. Les contributions et les dépenses concernant ces fonds ne sont pas détaillées dans ce rapport, conformément aux exigences spécifiques en matière d'établissement des rapports, établies au moment de la création de chacun de ces fonds.

9. La CMP est invitée à:

1. *Prendre acte* des contributions et des dépenses du Secrétariat de la CIPV pour 2009, présentées à l'Annexe 1.
2. *Prendre acte* de la situation des effectifs du Secrétariat de la CIPV pour 2009, présentée à l'Annexe 2.
3. *Adopter* les états financiers de 2009 concernant le Fonds fiduciaire de la CIPV, présentés à l'annexe 3.
4. *Remercier* le Japon et les États-Unis d'Amérique de leur contribution au Fonds fiduciaire de la CIPV.
5. *Remercier* l'Union européenne de sa contribution à un fonds fiduciaire visant à faciliter la participation des pays en développement à la CMP et au processus d'établissement des normes.
6. *Remercier* le Japon et les États-Unis d'Amérique de leur contribution à leurs Fonds fiduciaires pour les cadres associés.

Annexe 1

Contributions et dépenses consolidées pour 2009 - Secrétariat de la CIPV:

En USD	Montant effectif pour 2009	% Fonds fiduciaire	Montant inscrit au budget 2009 CPM 2009/20	Montant effectif 2008 CPM2009/29, CPM2009/24
Contributions				
Programme ordinaire	2 854 262		2 800 000	2 430 000
Fonds fiduciaire de la CIPV	90 473	100%	493 000	285 000
Fonds fiduciaire européen	225 691	100%	280 000	310 000
Projets FAO	102 434		50 000	*50 000
Total Contributions:	3 272 860	10%	3 623 000	3 075 000
Dépenses				
Charges de personnel (consultants non inclus)	1 242 289	4%	1 710 000	1 250 000
Objectif 1: Établissement de normes;	390 149		468 000	230 000
Objectif 2: Échange d'informations	192 905		240 000	50 000
Objectif 3: Règlement des différends	-1 067		5 000	0
Objectif 4: Renforcement des capacités	530 062	9%	343 000	260 000
Objectif 5: CMP	578 017	31%	515 000	805 000
Objectif 5: Mise en œuvre durable	296 689	3%	150 000	Uniquement Objectif 5 total disponible
Objectif 6: Promotion et coopération internationales	39 787		68 000	20 000
Objectif 7: Examen de la situation de la protection des végétaux dans le monde	4 029		0	30 000
Total Dépenses	3 272 860	16%	3 499 000	2 645 000

* Estimation

Annexe 2

Postes de personnel 2009

Type de personnel	% de l'année où le poste a été pourvu	% financé par des FF
Personnel du Siège à des postes permanents		
Secrétaire D-1	0%	0%
Renforcement des capacités P-5	100%	0%
Chargé des normes P-4	100%	0%
Chargé des normes P-3	0%	0%
Échange d'informations P-4	100%	0%
Mise en oeuvre P-4	0%	0%
Appui administratif G-5	15%	0%
Appui administratif G-3	15%	0%
Appui administratif G-2	85%	0%
Appui administratif aux divisions (pourcentage gestion, finances et personnel d'appui)	nd	0%
Postes à durée déterminée et à court terme:		
P-2 – Établissement des normes (Fonds fiduciaire de la CIPV)	90%	21%
P-3 – Échange d'information/Renforcement des capacités (Fonds fiduciaire de la CIPV)	100%	15%
Cadre associé (États-Unis) P-2 pour 6 mois – Établissement des normes (Année 2 de 2, Fonds fiduciaire cadres associés États-Unis)	50%	100%
Cadre associé (États-Unis) P-2 pour 1 mois – Établissement des normes (Année 1 de 2, Fonds fiduciaire cadres associés États-Unis)	8%	100%
Cadre associé (États-Unis) - P-2 pour 12 mois – Échange d'informations (Année 2 de 3, Fonds fiduciaire cadres associés États-Unis)	100%	100%
Cadre associé (Japon)- P-2 pour 11 mois – Établissement des normes (Année 2 de 2, Fonds fiduciaire cadres associés Japon)	92%	100%
Personnel mis à disposition P-4 (États-Unis) pour 12 mois - Établissement des normes (Année 2 de 3, contribution en nature)	100%	nd
Personnel mis à disposition P-4 (Canada) pour 3 mois/an - Établissement des normes (Année 1 de 4, contribution en nature)	25%	nd
Personnel mis à disposition P-3 (États-Unis) pour 12 mois - Établissement des normes (Année 1 de 1, contribution en nature)	92%	nd

Annexe 3

**État détaillé des contributions et des dépenses pour 2009:
Fonds fiduciaire de la CIPV (en dollars EU)**

En USD	Montant effectif 2009	Solde
Report des années précédentes	285 367	285 367
Contributions:		
Produits financiers	1 514	
Contribution des États-Unis (février)	60 000	
Contribution des États-Unis (février)	150 000	
Contribution du Japon (mars)	15 000	
Contribution des États-Unis (octobre)	125 000	
Total Contributions:	351 514	636 881
Dépenses:		
Charges de personnel - Partiel P2 poste à court terme - Partiel P3 poste à court terme	52 279	
Objectif 4: Renforcement des capacités: - Atelier régional sur les projets de NIMP - Caraïbes	29 421	
Objectif 5: Mise en oeuvre durable - Coûts des services d'administration et d'appui	8 773	
Total Dépenses	90 473	546 408
À reporter sur 2010		546 408